



Bulletin du lundi 2 novembre 2020

E-mai : fodgfp44@gmail.com

**Audioconférence ministérielle
du 29 Octobre 2020**

Confinement à Bercy = Tous au boulot !

L'ordre du jour a été concentré sur les conséquences de la décision présidentielle dans la vie des services économiques et financiers.

Toutefois, il nous a été confirmé que suite à l'attentat à Nice, des mesures de sécurité renforcées sont mises en place, avec le passage en Vigipirate « attentat ».

Crise sanitaire

Sur la crise sanitaire, les chiffres publiés chaque semaine par le ministère sont en ligne avec la situation rencontrée sur l'ensemble de la population, avec une accélération assez marquée d'agents malades en raison du Covid 19.

Autre tendance de ces derniers jours l'accroissement du nombre d'agents en télétravail même si on est loin des niveaux du printemps dernier.

Principales modifications dans la mise en œuvre de ce confinement automnal : le maintien du milieu éducatif ouvert, hormis les universités et le maintien des services publics ouverts.



Sur ce dernier point, Bercy a précisé que contrairement au printemps dernier « l'intégralité des missions devrait être assurée », en conséquence il n'y aura pas de Plan de Continuité d'Activités (PCA).

FO Finances s'interroge sur une telle décision alors que dans le même temps, le gouvernement justifie ce nouveau confinement par une situation sanitaire pire qu'en mars.



La Secrétaire Générale, tout en confirmant la nécessité de l'accueil au public et la préférence sur RDV, n'a pas démenti par ailleurs le maintien des enquêtes et des contrôles auprès des entreprises et des particuliers.

Agenda social et poursuite des réformes



Le Comité Technique Ministériel prévu le 4 novembre devient dans ce contexte, totalement déconnecté de la situation actuelle. Son ordre du jour, avec en particulier les Lignes Directrices de Gestion « Promotions », nécessite le report de ce CTM.

La Secrétaire Générale a reporté la décision après avoir consulté le cabinet du ministre.

FO Finances a exigé la suspension de toutes les réformes en cours, au niveau ministériel comme le devenir de l'action sociale mais également dans les directions.

Comment concevoir la poursuite de ces réformes dans le contexte d'un confinement où le dialogue social sera réduit à des audio ou visio conférences ?



L'acceptabilité du confinement par les agents sera d'autant plus renforcé, s'ils n'ont pas le sentiment qu'en parallèle, leurs responsables ne leur mettent un coup de poignard dans le dos en détruisant leurs missions, en détériorant leurs conditions de travail et en ruinant leur déroulement de carrière.

Télétravail

Le Premier Ministre a rappelé que partout où cela est possible le télétravail 5j/5 était à privilégier, tout en restant sur la base du volontariat.

FO Finances a rappelé que dans le bilan du confinement du printemps dernier, il ressortait à une large majorité qu'un tel dispositif n'était pas le mieux approprié pour de nombreuses raisons et ce par tous les agents y compris par l'encadrement. A Bercy, l'administration va réitérer les mêmes erreurs qu'au printemps.

Jour de carence

FO Finances a de nouveau demandé l'abrogation du jour de carence, même si la décision est de la compétence de la fonction publique.

Jours de congés

FO Finances a d'ores et déjà rappelé qu'il ne saurait être question pour les agents de subir une ponction obligatoire de jours de congés, suite à ce nouveau confinement.

ASA

Trois catégories d'agents pourront déposer une autorisation spéciale d'absence (ASA):

- ✓ Les cas contact à risque,
- ✓ Les agents vulnérables, dont la définition sera revue suite à la décision récente du Conseil d'État,

- ✓ Les parents dont l'école des enfants serait fermée.

Restauration collective

FO Finances a demandé un point de situation sur l'ouverture des restaurants administratifs. Les paniers-repas seront privilégiés. Dans le cas où les restaurants administratifs sont fermés, les frais de mission seront de nouveau opérationnels comme au printemps dernier.

Formation

Dans leur grande majorité, elles devront se faire à distance. Pour les concours, les épreuves écrites se tiendront normalement, pour les épreuves orales rien n'est encore finalisé.



Les débats ont été un peu tendus au vu des réponses de la Secrétaire Générale.

Entre une situation sanitaire présentée comme catastrophique par le Président de la République et la mise en œuvre de ses décisions dans les directions de Bercy, le fossé est grand pour les agents.

L'ensemble des missions doivent être assurées donc on maintient les agents de Bercy au boulot et on poursuit les réformes... quoi qu'il en coûte.

